

## Licenciement économique & poste ré-affecté à un collègue

Par Honky Kooky, le 25/11/2009 à 13:46

Bonjour,

J'ai été licencié pour motif économique le 30 janvier 2009.

Mon poste, d'Assistant Commercial, a très rapidement été repris par la Standardiste, sans avenant à son contrat, tout à fait officieusement. Aujourd'hui encore elle continue d'exercer ses fonctions sur ce poste. C'est tout bénéf' pour le D.G. car il paye cette jeune personne 700 € de moins!

J'ai contacté l'Inspection du Travail qui m'a affirmé ne rien pouvoir faire puisque je ne suis plus présent au sein de l'entreprise!

Faut-il se tourner vers les prud'hommes, un avocat ? Bénéficiaire du R.S.A. quelles sont les opportunités d'aide ?

Merci de votre aide, Cordialement